

Les marcheurs reprennent... leur marche en avant



Le club des marcheurs a préparé un programme avec l'espoir de pouvoir rechausser les godillots...

Après une année 2021 tronquée par la pandémie, seules quelques sorties ont été organisées en été, le club de marche a dressé un programme « normal » pour cette année 2022, toujours sous la direction du guide accompagnateur René Fournier. Voici ce qui attend pour ce début d'année les adhérents de cette section, forte d'une vingtaine de personnes. La reprise est fixée au mercredi 16 février à 14 h 30 à la salle des associations, jour de la remise des calendriers.

Mars. – Jeudi 3, Velotte-et-Tatignécourt, 9 km, départ à 13 h 30 à définir, covoiturage 3 € ; mardi 15, circuit des moulins, 7,5 km, départ 13 h 30 à définir, 3 € ; vendredi 25, Romont, 9,5 km, départ 13 h 30 à définir, 5 €.

Avril. – Mercredi 6, Uzéfaing, 8,5 km, départ 13 h 30 à définir, 2 € ; jeudi 21 avril, Saint-Nabord, 9,5 km, départ 13 h 30 à définir, 4 €.

Mai. – Mercredi 4, Docelles, 9,5 km, départ 13 h 30 à définir, 3 € ; mardi 17, Rochesson, 7 km, départ 9 h à définir (pique-nique tiré des sacs), 7 €.

• **Composition du bureau**

René Fourier, président ; Anne-Marie Virion, trésorière : Patricia Montaigne, secrétaire. La cotisation annuelle 2022 est fixée à 17 €, laquelle comprend l'assurance.